

# SERVICES

## AUX ADHÉRENTS DU SNEC-CFTC

Être adhérent permet de bénéficier de nombreux services ...  
sous réserve, bien entendu, d'être à jour de sa cotisation.

**Indispensable pour accéder aux différents services,  
le numéro INARIC figure sur la carte d'adhérent.**



### PROTECTION JURIDIQUE - VIE au TRAVAIL

#### 1. Dans le cadre des relations avec un tiers autre que l'employeur.

**Défense** : tout salarié, du secteur public comme du secteur privé, peut, dans l'exercice de son métier, faire l'objet de poursuites à la suite d'un **dommage occasionné à un tiers**.

Le contrat a pour objet **d'assurer la défense** de tout adhérent CFTC dans l'exercice de ses **activités professionnelles** lorsque sa responsabilité est recherchée devant une juridiction pénale, civile ou administrative à la suite d'une faute, d'une négligence ou d'une omission non intentionnelle.

**Recours** : tout salarié, du secteur public comme du secteur privé, peut, dans l'exercice de son métier, être victime de violences volontaires occasionnées par un tiers.

Pour toute incapacité totale de travail supérieure à 10 jours, le contrat prend en charge les frais de recours contre l'auteur des faits et l'assistance psychologique.

2. **Dans le cadre des relations avec l'employeur**: le contrat a pour objet de prendre en charge la défense, amiable ou judiciaire, des intérêts du salarié syndiqué CFTC à l'occasion de litiges liés au contrat de travail l'opposant à son employeur à la suite de la notification :

- **d'un licenciement** :
  - disciplinaire,
  - économique (uniquement dans les entreprises de moins de dix salariés et dépourvues de DP/CE),
  - pour inaptitude.
- **ou de toute autre sanction disciplinaire énumérée ci-dessous**
  - pour les salariés du secteur privé : la mise à pied disciplinaire, les rétrogradations, les mutations,
  - pour les salariés du secteur public : l'exclusion temporaire (trois mois à deux ans), la radiation du tableau d'avancement et la révocation.

**Est exclu de la garantie le montant des condamnations éventuelles.**

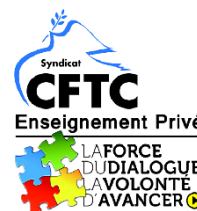
**Pour les nouveaux adhérents, un délai de carence de six mois est appliqué.**

### INFORMATION JURIDIQUE - DROIT du TRAVAIL et VIE PRIVÉE

La CFTC met à disposition une plate-forme d'informations juridiques portant sur « le Droit du travail » « le Droit privé et la vie pratique », à savoir :



- Contrat de travail
- Consommation
- Habitation
- Banque, fiscalité, placements
- Justice
- Démarches administratives
- Famille, loisirs,
- Santé, succession, divorce



**La plate-forme est accessible du lundi au samedi de 8h à 19h : 02 51 86 61 09**

**SERVICE d'ÉCOUTE et de SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE PSYFRANCE**

**01 47 47 05 48**

**Consultez le site [www.psyfrance.fr](http://www.psyfrance.fr)**

**COMPLÉMENTAIRE SANTÉ**

Le SNEC-CFTC Picardie offre un partenariat privilégié avec **les mutuelles CCMO et Harmonie Mutuelle** :  
**dossier à demander à notre permanence**

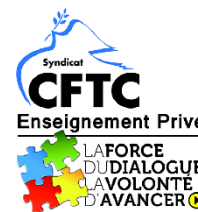
## FORMATION SYNDICALE

Dans le cadre du « Congé pour formation syndicale », la CFTC met en place des formations nationales ou régionales pour ses adhérents et militants (communication, droit du travail,).

Renseignements auprès de la permanence académique.

### SITES INTERNET

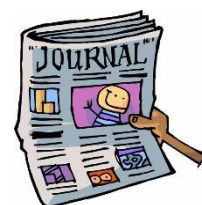
Site National CFTC	→	<a href="http://www.cftc.fr">www.cftc.fr</a>
Site Picardie CFTC	→	<a href="http://www.cftc-picardie.fr">www.cftc-picardie.fr</a>
Site National du SNEC-CFTC	→	<a href="http://www.snec-cftc.fr">www.snec-cftc.fr</a>
Site Académique du SNEC-CFTC	→	<a href="http://www.snec-cftc-picardie.fr">www.snec-cftc-picardie.fr</a>



Ces sites comportent des rubriques accessibles aux visiteurs, aux adhérents et aux responsables. Si ce n'est déjà fait, visitez-le régulièrement.

### PUBLICATIONS SYNDICALES

- SNEC-INFORMATIONS, revue nationale (5 fois/an).
- Lettres électroniques (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, Agricole, Salariés OGEC)
- SNEC-INFORMATIONS PICARDIE, revue régionale (3 fois par an).
- La Vie à Défendre, revue confédérale mensuelle.
- France RETRAITES.



### ÉVALUATION RETRAITE

Avant de faire valoir vos droits à retraite ou à la retraite progressive, il est bon d'anticiper et d'avoir une évaluation du montant de votre retraite (régime général, retraites complémentaires, retraite additionnelle...) qui prend en compte les spécificités de l'Enseignement Privé (notamment le RETREP et le RAEP pour les enseignants).

Il est indispensable d'avoir un relevé actualisé de vos droits :

- Relevé de trimestres du Régime Général, de la MSA...
- Relevé des points de retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, IRCANTEC...selon vos services passés.

Ce relevé peut être obtenu notamment sur l'espace personnel du site [www.HUMANIS.fr](http://www.HUMANIS.fr).

Attention : ce relevé ne comporte pas notamment les majorations pour enfants ou les droits spécifiques dont bénéficient les enseignants des établissements privés (régime additionnel RAEP).

**Le service « Évaluation » est offert gratuitement aux adhérents du SNEC-CFTC.**

Le formulaire est disponible à la permanence académique

SNEC-CFTC Picardie 52, rue Daire 80000 Amiens [sneccftc.picardie@wanadoo.fr](mailto:sneccftc.picardie@wanadoo.fr)

*Rappel : En remplissant le bulletin d'adhésion, vous acceptez que le SNEC-CFTC et la CFTC mémorisent et utilisent vos données personnelles collectées dans ce bulletin, uniquement dans le cadre des activités syndicales de la CFTC : l'information et la formation, l'action syndicale, la consultation et la gestion des cotisations.*

*Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le SNEC-CFTC et la CFTC s'engagent à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient ou à des fins commerciales, conformément au Règlement Général de Protection des Données 2018.*

*Vous pouvez à tout moment nous demander de rectifier ou de supprimer certaines de vos données de notre base INARIC (fichier informatique confédéral CFTC).*

# SNEC-CFTC PICARDIE : COTISATION



La cotisation au SNEC-CFTC est appelée par année civile.

- Les nouveaux adhérents paient au prorata des mois restant à couvrir de l'année civile.
- Les retraités paient de 50 à 150 euros selon leurs ressources et bénéficient des services de l'UNAR (Association des Retraités CFTC) et de son journal spécifique.
- Les couples ne versent qu'une cotisation et demie.
- Les personnes en congé sans solde (congé parental, ...) versent une cotisation selon leurs possibilités (à partir de 42 euros).

## Règlement de la cotisation

Il est possible de choisir pour le paiement :

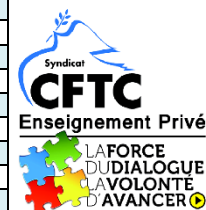
- le prélèvement automatique en 4 fois
- le règlement par chèque : règlement annuel unique ou règlement fractionné (semestriel, trimestriel).

Il est alors souhaitable pour faciliter la tâche du trésorier de joindre vos différents chèques en précisant les dates de dépôt au dos des chèques.

## Barème



Salaire Brut Mensuel		Cotisation Annuelle	Cotisation Semestrielle	Cotisation Trimestrielle
Moins de	600 €	52 €	26 €	13 €
de 600 € à	749 €	58 €	29 €	14,50 €
de 750 € à	849 €	64 €	32 €	16 €
de 850 € à	949 €	70 €	35 €	17,50 €
de 950 € à	1 049 €	76 €	38 €	19 €
de 1 050 € à	1 149 €	80 €	40 €	20 €
de 1 150 € à	1 249 €	86 €	43 €	21,50 €
de 1 250 € à	1 449 €	94 €	47 €	23,50 €
de 1 450 € à	1 649 €	102 €	51 €	25,50 €
de 1 650 € à	1 849 €	110 €	55 €	27,50 €
de 1 850 € à	2 049 €	120 €	60 €	30 €
de 2 050 € à	2 249 €	130 €	65 €	32,50 €
de 2 250 € à	2 449 €	140 €	70 €	35 €
de 2 450 € à	2 699 €	150 €	75 €	37,50 €
de 2 700 € à	2 999 €	160 €	80 €	40 €
de 3 000 € à	3 299 €	168 €	84 €	42 €
de 3 300 € à	3 649 €	176 €	88 €	44 €
de 3 650 € à	3 999 €	184 €	92 €	46 €
à partir de	4 000 €	192 €	96 €	48 €



## Crédit d'impôt

La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt sur les revenus 2021. Ainsi pour une cotisation de 110 €, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 72 €. Ce qui ramène le coût réel à 38 € (soit environ 0,10 € par jour). **C'est une réduction de 66 %** sur votre cotisation qui vous est ainsi offerte qui profite, à la fois, aux salariés imposables (réduction déduite de l'impôt) et aux salariés non-imposables (virement bancaire du Trésor Public).

**Un justificatif pour la déclaration de revenus 2021 (au printemps 2022) sera adressé en janvier 2022.**

**ATTENTION** : Pour les salariés qui sont aux frais réels, il n'y a pas de crédit d'impôt mais la cotisation syndicale peut-être prise en compte dans les frais réels.

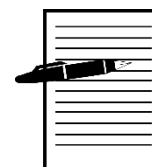
## Le Prélèvement automatique de votre cotisation en 4 fois sans frais

Pour votre cotisation de l'année civile 2021, vous pouvez donc opter pour le prélèvement automatique en 4 fois.

Les prélèvements seront effectués au début des mois d'avril, juin, septembre, novembre.

Si vous choisissez ce mode de règlement, **remplissez** :

- Le mandat de prélèvement SEPA
- et le bulletin d'adhésion joint.
- de signer l'autorisation de prélèvement,
- d'indiquer le montant de votre cotisation annuelle sur votre bulletin d'adhésion (nous effectuerons la division par 4).



**N'oubliez pas !**

→

**Renvoyez le tout à :**



**SNEC-CFTC**  
52, rue Daire  
80000 AMIENS

Ce choix n'entraîne, pour vous, aucun frais supplémentaires. Ceux-ci sont pris en charge par le SNEC-CFTC.

Nom et Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

☎ : ...../...../...../...../..... ☎ : ...../...../...../...../.....

E-mail : .....@.....

Établissement : ..... Ville : .....



**ENSEIGNANT :**

**Premier Degré :**  PROFESSEUR des ECOLES ( Classe normale  Hors Classe  Classe exceptionnelle)  INSTITUTEUR  
 MA1  MA2

Délégué Auxiliaire en CDD  Délégué Auxiliaire en CDI

**Second Degré :**  AGREGÉ  CERTIFIÉ  PEPS  PLP ( Classe normale  Hors Classe  Classe exceptionnelle)  AE  
 MA1  MA2

Contractuel Définitif  Délégué Auxiliaire en CDD  Délégué Auxiliaire en CDI

Discipline : ..... Echelon actuel : ..... Montant annuel de la cotisation (voir barème) : ..... €

**CHEF d'ÉTABLISSEMENT**

**SALARIÉ ÉTABLISSEMENT** Strate : ..... Fonction :  Vie Scolaire  Services supports (secrétariat, entretien, restauration...)  
 Employé  Agent de maîtrise  Cadre

**RETRAITÉ**

**AUTRE :** précisez : .....

Je règle ma cotisation par :  prélèvement en 4 fois sans frais **joindre le mandat ci-dessous**  par chèque(s) à l'ordre de Sniec-CFTC

*En remplissant ce bulletin d'adhésion, vous acceptez que le SNEC-CFTC et la CFTC mémorisent et utilisent vos données personnelles collectées dans ce bulletin, uniquement dans le cadre des activités syndicales de la CFTC : l'information et la formation, l'action syndicale, la consultation et la gestion des cotisations.*

*Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le SNEC-CFTC et la CFTC s'engagent à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient ou à des fins commerciales, conformément au Règlement Général de Protection des Données 2018.*

*Vous pouvez à tout moment nous demander de rectifier ou de supprimer certaines de vos données de notre base INARIC (fichier informatique confédéral CFTC).*

Date :

Signature :



## MANDAT de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Sniec-CFTC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEC-CFTC.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



**NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR**

**NOM ET ADRESSE DU CREANCIER**

**SNEC-CFTC**

52, rue Daire 80000 AMIENS

**ICS : FR08ZZZ457124**

**CODE RUM :**

**COMPTE A DEBITER**

**IBAN** (Identifiant international de compte)

.....

**BIC** (Identifiant international de l'établissement)

.....

**NOM ET ADRESSE POSTALE DE  
L'ÉTABLISSEMENT TENEUR  
DU COMPTE A DEBITER**

A ..... le ..... Signature

**N'oubliez pas de dater et signer  
N'oubliez pas de joindre votre IBAN/BIC  
(auparavant RIB : Relevé d'Identité Bancaire)**